

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 27 août

Le jeudi 27 août 2009, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Josette PICHOT.

Messieurs Jean-Claude FONT, Yann BEGUEL, Philippe BELLIER, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER.

Absents excusés : Bernard PLANCHARD, Arnaud LEVEIL.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JUILLET
- II. PROJETS EN COURS
- III. PLAN DE DESHERBAGE COMMUNAL
- IV. PHOTOCOPIEUR
- V. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JUILLET
- II. PROJETS EN COURS

Cour de l'école

↳ L'enrobé et la pose de la clôture sont en cours.

↳ Il faut prévoir la location ou l'achat d'une structure pour remplacer le préau pendant un an. Le choix sera fait en fonction de ce qui assurera le plus la sécurité des enfants.

Daniel GERAULT présente deux devis :

Le premier est proposé par Festi Concept (Laval)

- à l'achat neuf : 4500 € HT, mais déconseillé pour une école.

- à l'achat d'occasion : 6000 € HT pour deux structures rattachées (25 m²X2)

- en location : 500 € par mois, avec une vérification tous les mois.

Le second est proposé par A2S

- à l'achat : 4590 € HT (même type que le premier de chez Festi Concept)

Les pompiers seront interrogés pour savoir quelle structure est la mieux adaptée.

Daniel GERAULT et Régis DERENNE se rendront chez Festi Concept pour affiner la réflexion.

↳ Pour la bonne gestion du chantier, Régis DERENNE assurera par délégation le suivi technique. Un courrier sera envoyé à Catherine DESTOOP.

III. PLAN DE DESHERBAGE COMMUNAL

Ce dossier a pour but de définir nos espaces verts et les méthodologies de désherbage ainsi que les objectifs pour tendre vers zéro l'herbicide chimique.

Le plan a été élaboré par Thomas GANDAIS et Hélène ROULETTE. Le conseil municipal les félicite pour leur excellent travail.

IV. PHOTOCOPIEUR

La mairie opte pour la location d'un photocopieur couleur, scanner, fax. Celui-ci sera en réseau et équipé d'un système de finition (pliage et agrafage) qui permettra d'imprimer le bulletin municipal par nos soins d'où une économie annuelle de 800€.

Le photocopieur acheté il y a 4 ans de la mairie va être transféré à l'école.

Trois entreprises ont été mises en concurrence.

	Touiller Organisation	DBR (Konica Minolta)	France Bureautique
	Laval	Angers	Mayenne
Loyer mensuel			
	135 HT	141 HT	187,44 HT
Coût de la maintenance			
Copie NB	0,48 centime /copie	0,45 centime	0,57 centime
Copie couleur	4,8 centimes/copie	4 centimes	5,9 centimes
Coût de la maintenance pour l'école			
Copie NB	0,48 centime/copie		0,57 centime
coût annuel pour 120 000 copies NB (mairie + école)			
loyer	1620 €	1692€	2249,28€
maintenance NB	576€ *	540 €(mairie) (école) **	684€***
Coût total annuel	2196 €	2232 €	2933,28 €

* A l'école : Ent. Touiller applique le forfait de 0,48cent. la copie ; idem à la mairie au lieu de 0,68 à ce jour et matériel qui pourra être mis en réseau d'où une économie supplémentaire.

** le coût de la maintenance pour le copieur Touiller resterait identique à aujourd'hui soit 0,68 centimes la copie.

*** un copieur neuf serait fourni à l'école avec la reprise des deux anciens copieurs pour un surcoût de 629€ par an et coût copie de 0,57 au lieu de 0,48 non indispensable à ce jour.

Après examen détaillé des différentes performances des appareils et la facilité d'utilisation, le choix se porte sur l'entreprise Touiller, avec qui nous travaillons déjà. L'entreprise propose un nouveau contrat à l'école pour une durée de 5 ans ; ce qui permet de réaliser une économie d'environ 130 € par an sur la maintenance sur un appareil performant de 4 ans.

V. QUESTIONS DIVERSES

↳ **Acquisition** du hangar de Mme Landais, Z.A du Bas Marboué: la signature a eu lieu le 20 août 2009.

Un groupe de travail avec les employés communaux et la commission bâtiments se réunira pour mener une réflexion sur son aménagement.

↳ **Vol de matériel communal** : Les outils de la commune ont été volés en juillet, pour un préjudice d'un montant de 6000 €.

↳ **Agence Postale** : L'opération « Partenaires gagnants » s'est déroulée du 14 avril au 30 juin 2009. Les critères portaient sur la vente, la masse financière de l'agence.

Sur 608 points de contact des 3 départements du Maine Anjou, notre agence est classée :
15ème

Bravo à Marie-Claude DESLAIS

↳ **Boulangerie** : Comme prévu, nous avons assuré le dépôt de pain du 6 au 26 août ainsi que les journaux.

Bonne nouvelle : la boulangerie a été rachetée : M. et Mme BRIERE Damien se sont portés acquéreurs du fond.

La réouverture est prévue début octobre après une période de travaux.

Parking : Aménagement du parking près de la voie verte.
Aménagement du parking près de l'ancienne gare (emplacement à revoir)
Une réunion a eu lieu le 25 août avec M. Ménard du Conseil Général.

Voirie : Création d'un nouveau chemin Gémarcé / Ecluse de Boussard.
Les travaux seront réalisés par le Conseil général.

A.D.M.R :

Changement de Président : Mr Alain LOYANT demeurant Route de Moulay à Belgeard, remplace Mr Régis CLAISSE.

Vente maison au 36 rue des TISSERANDS Mr Constant FERRE. La municipalité n'est pas intéressée par cette vente, mais serait éventuellement par une bande de terrain du jardin.

Incident technique à l'ancienne station au niveau de la pompe de relevage et problème de flotteur : les incidents sont réglés.

Pandémie grippale : Réflexion sur l'organisation en cas de pandémie.

Concours 2009 dans villes et villages fleuris : Passage du jury le 22 juillet ; nous sommes en attente du résultat.

Salle locative de la Mairie : une plainte a été déposée auprès de la DDASS à cause du bruit. La municipalité va réfléchir au problème et revoir le règlement interne.

Scolarisation : Des familles de la Bazouge des Alleux demandent la scolarisation de leurs enfants à Commer.

M. le maire va envoyer un courrier à M. le Maire de la Bazouge des Alleux pour demander une participation

Inauguration chemin de la nature : M.N.E / Ecole : une date est à définir fin septembre avec la directrice, Catherine DESTOOP.

Bungalow : le local a été nettoyé, il peut désormais accueillir les associations. Mais il reste le problème du sol qui est abîmé à un endroit. Il faudra changer cette partie du lino.